



COMITÉ RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE DE TIR À L'ARC

Association sportive – loi 1901

Siège social : 02, avenue de l'université 33400 TALENCE

Siret : 397 579 855 00040

APE (NAF) : 9312Z – RNA : W471003163

REUNION DIVERSE

31 MAI 2018

COMPTE RENDU

Thème de la réunion : Réunion diverse

Date de la réunion : Lundi 31 mai 2018

Présents : Jean-Marie TOVO, Patrick LEBEAU, Philippe ORTUNO, Thomas CASSANT

Absents excusés : Marie-Claude DERMINEUR

Invités : -

Heure de début : 14 h 00

Heure de fin : 16 h 00

Durée : 02 h 00

Cette réunion avait pour ordre du jour :

- Échange sur la saison sportive

COMPTE RENDU :

En préambule, Jean-Marie TOVO souhaite lever toutes les ambiguïtés et rappeler à tous les salariés qu'ils doivent travailler ensemble pour une meilleure cohésion.

Il félicite les acteurs ayant travaillé sur le dossier de la région Nouvelle-Aquitaine. Le comité obtient une subvention de 16 500 euros pour l'année 2018 (12 000 euros en 2017). Nous souhaitons qu'il en soit de même pour la subvention du CNDS.

PROJET SPORTIF :

- Les actions sportives sont établies et travaillées par la commission sportive restreinte ainsi que par les conseillers techniques. L'ensemble des actions sont validées et positionnées pour la saison 2019.
- Après des échanges entre Patrick LEBEAU et l'ensemble des cadres, l'équipe technique régionale est en place.
- Stages :
 - o 2 stages (Benjamin/Minime) en octobre : BOE / POITIERS ;
 - o 1 ou 2 stage(s) (Cadet/Minime) en janvier : BOE / POITIERS ;
 - o 2 stages de préparation du matériel (Benjamin/Minime) en mars : BOE / POITIERS ;
 - o 1 stage (Minime/Cadet) en avril : BOE ;
 - o 1 stage (Benjamin) en avril : BOE.
- Présence sur les compétitions :
 - o Prévues : Championnat de France FITA + TNJ (1, 2 et 3) + TRJ (1 et 2) ;
 - o Pas prévues : Championnat de France salle.
- Hébergement en gîte si possible pour limiter les frais d'hébergement.
- Problème sur l'évaluation nationale pour l'entrée en Pole France et Pole Espoir.
- En septembre, une réunion a été proposée par le CRNATA à la FFTA et au CREPS de Bordeaux, pour le futur conventionnement et l'utilisation de la future salle de tir à l'arc.
- Il va être proposé à la FFTA, d'acheter 4 cibles pour le CREPS de POITIERS afin de faire des compétitions sur le CREPS. Pour rappel, le CREPS de POITIERS a acheté 4 cibles et le CRNATA a acheté 4 cibles.

FORMATION :

- Mr Yannick TIRATEAU (responsable) a démissionné de la commission formation.
 - o Jean-Marie a demandé aux cadres l'articulation des réunions préparatoires : réunion entre le responsable de la Commission Formation, Philippe ORTUNO et Patrick LEBEAU qui ont eu lieu à La Rochelle. Le responsable est en charge de faire part des travaux à l'ensemble de la commission. Les formations fédérales sont dans un cadre bien défini et nous devons les appliquer tel quel même si cela peut apporter de la frustration et une impression pour la

commission de servir de caisse d'enregistrement. Pour les formations hors cadre fédéral, elles peuvent être définies par la commission et les cadres pour être intégrées dans un planning général.

- Planning vu avec le responsable de la commission formation.
- Type formation :
 - o Formation continue : positionnée sur plusieurs formations tout le long de l'année et couvrant tout le territoire (forum d'entraînement, plateau technique, etc).
 - o CQP : il sera désormais sur 15 jours (80 heures). Une réflexion peut être menée pour le coupler au service civique.
 - o HANDI : un fascicule va être édité et transmis aux clubs et aux entraîneurs.
 - o Sport sur ordonnance : nous sommes en attente d'un projet fédéral bien que déjà en Nouvelle-Aquitaine certains clubs développent des actions avec la commission féminine (Projet : club de Marran). A ce sujet, Mr Philippe RAFFIN nous a fait part du succès son organisation
- Thomas CASSANT demande que les taches de secrétariat concernant les formations (envoi des convocations, réservation des salles et des repas au CREPS) soient transmises par les conseillers techniques durant l'horaire de travail de Marie-Claude DERMINEUR (lundi et mardi) afin qu'elle gère les tâches de secrétariat.

ACTION SUPPLEMENTAIRE :

- DIR PJJ : un conventionnement est en cours pour soutenir les clubs à proposer des animations et un suivi en clubs avec des structures d'accueil spécifique accueillant des mineurs en difficulté (type quartier mineur). Il est réfléchi à proposer des clubs pilotes avec des aides diverses. Sur demande du Président, Thomas va rencontrer le 12 juin la responsable de la DIR PJJ pour évaluer les quartiers mineurs (Gradignan, Angoulême, Limoges et Pau) et des structures d'accueil sur notre territoire. A l'issue de ces informations, les clubs seront contactés et ceux qui s'engageront dans cette action le feront par le biais de convention tri partite.

Deux cas sont évalués :

- o Accueil du public en club aux conditions normales de tous licenciés (convention : Club / Établissement) ;
- o Animations à l'intérieur de structures spécifiques (convention : Club / CRNATA / Établissement).

Des formations par les responsables des établissements seront organisées en amont pour permettre à nos éducateurs d'appréhender une animation en milieu fermé, terme de sécurité, matériel, encadrement, ...).

Le CRNATA définira un budget en fonction des aides reçues par la Région et le CNDS en fonction des clubs candidats.

Planning actuel :

- Novembre : premier contact (DIR PJJ, Jean-Marie TOVO et Thomas CASSANT) ;
- Février : approfondissement de la démarche (DIR PJJ, Patrick LEBEAU et Thomas CASSANT) ;
- Mars : Animations pour des mineurs en difficulté (Patrick LEBEAU et Thomas CASSANT) ;
- Juin : Signature d'une convention.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Un véhicule sera acheté pour Philippe ORTUNO dès que la région Nouvelle-Aquitaine aura notifié une possible subvention.
- Achat :
 - Une réflexion doit être menée pour l'achat (ou la location) d'un matériel pour les scores lors des compétitions : TRAPTA.
 - Demande pour l'achat de Grip Trainer.
 - Achat d'une caisse de petit matériel.
 - Réfléchir pour l'achat d'un matériel vidéo (type : caméra).
- ETR :
 - Nous allons tester sur une année les réunions thématiques par Skype des cadres et membres ETR. A l'issue une évaluation de ce type de fonctionnement sera réalisée en terme d'économie et cohésion d'équipe. Les heures de réunion seront indemnisées aux tarifs en vigueur d'après le compte rendu de chaque réunion.
 - Les devis des membres ETR seront réceptionnés et gérés par Patrick LEBEAU.

CLÔTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent compte rendu qui, après lecture, a été signé.

Président,

**COMITE REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE
de TIR à L'ARC**

Siège Social : 2 Av. de l'Université
33400 - TALENCE
Siège Administratif : Château d'Allot
47550 BOE

09 69 80 33 56

contact@arc-nouvelle-aquitaine.org

Jean-Marie TOVO